

Un.e Coordinateur.trice Paysage Chaîne des Puys - Faille de Limagne (patrimoine mondial & Grand Site de France)



Date de publication de l'offre

27/01 - 02/03/2025

Type d'emploi

CDD

Fonctionnaire

Catégorie de métier

Paysage - urbanisme - architecture

Nom de l'organisme

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE

Mission

MISSIONS ET OBJECTIFS ASSIGNES

A l'interface des élus, techniciens et équipes concernées, le.a coordonnateur.trice paysage aura pour rôle principal de définir, piloter et superviser les opérations afférentes au plan de gestion, plan paysage et projet de territoire de la Chaîne des Puys - faille de Limagne. Son sens du dialogue, ses connaissances techniques, ses capacités d'analyse et sa vision territoriale seront fondamentaux, tout comme son aptitude à encadrer la réalisation de travaux par les prestataires ou agents internes.

*Pilotage et coordination des projets de préservation, de mise en valeur et d'aménagement de la Chaîne des Puys - faille de Limagne (50%) :

- Avec la directrice de l'EMG, définir la feuille de route concernant les projets opérationnels :
- Planification pluriannuelle des opérations de préservation et de mise en valeur des sites (dont édifices volcaniques) identifiées dans le plan de gestion, plan paysage, plan stratégique départemental
- Concertation des acteurs locaux, conventionnement pour la réalisation d'opérations d'aménagements de sites naturels, touristiques, espaces publics, en délégation de maîtrise d'ouvrage / convention de gestion.

- Recherche de financements (subventions et appels à projets)

- Suivi des projets de valorisation et préservation en participant à :

- Réalisation d'études de programmation, de maîtrise d'œuvre et de de plans de gestions, pour l'aménagement de sites naturels, touristiques ou espaces publics (en régie ou via prestataire),
- Montage et conduite de projets opérationnels : rédaction des cahiers des charges, marchés et suivi des prestataires éventuels.

- Appui et conseils pour les opérations d'aménagement portées par les collectivités du territoire, en particulier le Conseil Départemental (routes not.)

- En lien avec la direction Urbanisme Paysage et Transition Écologique, définir et valoriser l'offre d'ingénierie locale du PNRVA en concertation avec ses autres acteurs (État, CAUE, ADIT, etc.) et les collectivités.

*Suivi, animation et mise en œuvre de démarches et d'outils en faveur de l'amélioration de la qualité paysagère, urbaine et architecturale du bien inscrit (20%) :

- Poursuite de l'animation du plan paysage et de ses instances afférentes (COPIL/comité de territoire, comité technique et groupes de travail)

- Mise en œuvre des actions engagées, Lancement et conduite des actions identifiées comme prioritaires par les instances décisionnelles.

- Mise en œuvre de la charte architecturale et paysagère :

- Suivi du prestataire mandaté pour l'élaboration du document (livrables, marché),
- Concertation et conduite des négociations avec les collectivités concernées pour l'application de la charte architecturale et paysagère,
- Déploiement, avec les partenaires externes, d'un programme de sensibilisation aux enjeux urbains et architecturaux en Chaîne des Puys - faille de Limagne

*Suivi des projets transversaux (20%) :

Avec et auprès de la cheffe de projet (conseil départemental)

- Déploiement du réseau de belvédère (28 aménagements de site dans l'ensemble du Département, maîtrise d'ouvrage intercommunale), expertise et conseils aux projets en matière de paysage.

- Suivi de l'étude de préfiguration de 2 anciennes carrières de Pouzzolane confiée un prestataire externe.

- Suivi et animation de l'observatoire photographique des paysages (OPP) de la Chaîne des Puys - faille de Limagne :

- Conduite des campagnes de reconductions (recours éventuels à un stage ou à une prestation externe) et alimentation de la base de données

- Mobilisation de l'OPP sous forme d'animation à l'appui des démarches et projets de la Chaîne des Puys - faille de Limagne (plans de gestion, documents d'urbanisme, sensibilisation...)

- Développement de partenariats opérationnels avec l'enseignement supérieur (Atelier Hors les Murs not.)

*Appui stratégique interne et externe (10%) :

- Évaluation des plans et projets soumis à consultation du SMPNRVA sur la Chaîne des Puys - faille de Limagne,

- Rédaction/contribution aux avis du PNRVA envers les projets et programme (cas par cas, Évaluation environnementale, personne publique associée pour les documents d'urbanisme)

- Contribution à la révision de la charte 2028>2043 du PNRVA au sein du groupe de travail 'Paysage et aménagement'

Profil

PROFIL RECHERCHE

Formation : Formation supérieure dans le domaine du paysage (paysagiste concepteur), ou de l'aménagement (architecte, géographe, urbaniste...) diplômé d'un niveau Master 2 ou équivalent (bac + 5) disposant de compétences avérées en paysage.

Expérience :

- Au moins cinq années en conduite et animation de projets dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage ;
- La connaissance et la pratique des collectivités territoriales et des réseaux d'acteurs institutionnels sont indispensables ;
- Une expérience similaire menée en collectivité ou dans une structure parapublique (CAUE, agence d'urbanisme...) serait un atout ;
- Une expérience de conduite d'études de paysage (stratégies territoriales, programmation, maîtrise d'œuvre...) serait un atout.

Compétences requises :

- expérience en conduite et animation de projets au sein ou en lien avec les collectivités territoriales ;
- connaissance des politiques et outils du paysage et de l'urbanisme : SCOT, PLUi, Plan de paysage, etc. ;
- connaissance des logiques d'acteurs et de leurs compétences (Services de l'État, ingénierie locale, filières...) ;
- connaissances des enjeux environnementaux spécifiques aux territoires semi-ruraux (urbanisme, énergies, continuités écologiques, mobilités, etc.) ;
- expertise technique en projet de paysage ;
- capacité de vision stratégique et prospective ;
- capacités d'analyse et de synthèse ;
- capacités de conduite de réunions et d'animation de démarches à vocation pédagogique ;
- capacités rédactionnelles et de communication ;
- sens du travail en transversalité et en pluridisciplinarité ;
- sens de la négociation, du dialogue et de l'écoute ;
- aptitude à travailler avec les élus.

- Permis B indispensable.

Informations complémentaires

INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Rémunération : selon expérience et statut + régime indemnitaire + participation prévoyance + CNAS

Basé : Siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Montlosier, 63970 Aydat)

Déplacements : fréquents sur le territoire et à Clermont-Ferrand, occasionnels à l'extérieur, avec véhicule de service

Poste à pourvoir : dès que possible

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

Marie-Cécile BARD

Responsable de l'Equipe Mutualisée de gestion de la Chaîne des Puys / faille de Limagne PNRVA - CD63
T 04 73 65 64 02 | Mail mcbard@parcdesvolcans.fr

Coordonnées pour postuler

CANDIDATURE

Envoyer CV et lettre de motivation (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 2 mars 2025

Entretiens : fin mars / début avril 2025

à l'attention de Monsieur Lionel CHAUVIN - Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc (accessible depuis cette page <https://www.parcdesvolcans.fr/emplois-stages>),

Sinon, par mail : rh@parcdesvolcans.fr